

Réf: Dossier N° 119932

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMAHZAFI » en abrégé « CMAHZ »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,  
CARREFOUR BATIM NON LOIN DE LA PHARMACIE LUMINANCE,  
Lot D84, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMAHZAFI » en abrégé « CMAHZ »

Objet : Production et vente de produits agro-alimentaires, transformation de matières premières, production et vente d'aliments d'origine animal, végétal et halieutique, avitaillement, import/export, commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,  
CARREFOUR BATIM NON LOIN DE LA PHARMACIE LUMINANCE,  
Lot D84, Ilot 35

Dirigeant(s) : M TRAORE ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06561 du 21/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32921/GTCA/RC/2022 du 21/07/2022

